



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

BIOSTIMULANT NUTRITIONNEL : ORGANIC VITALITY

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT

Extraits végétaux et mélasses d'origine agricole utilisables en agriculture biologique conformément au règlement CE N° 834/2007.

Désignation commerciale du produit : ORGANIC VITALITY

Nom du fournisseur : FRAYSSINET SAS

Adresse : Usine de Lamothe - 81240 ROUAIROUX - France

Tél : (33) 5 63 98 42 08 *Fax :* (33) 5 63 98 47 23

Mail : contact@groupe-frayssinet.fr

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Liquide non-dangereux.

Ne pas ingérer. Ne présente pas de danger dans les conditions normales d'emploi.

3. INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Mélange de produits organiques et minéraux d'origine agricole.

4. PREMIERS SECOURS

En cas d'inhalation : sans objet.

En cas de contact avec la peau : rincer abondamment à l'eau savonneuse.

En cas de contact avec les yeux : laver les yeux avec de l'eau immédiatement en écartant les paupières (pendant 10 min), et si une irritation persiste, consulter un spécialiste.

En cas d'ingestion : rincer la bouche à l'eau, boire de grandes quantités d'eau. Ne pas inciter à vomir, ne pas donner à boire à une personne inconsciente. Appeler un médecin en cas de doute ou si les symptômes persistent.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : eau pulvérisée, mousse, neige carbonique, poudre.

En cas d'incendie au voisinage, tous les moyens d'extinction sont admis.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : observer les mesures de protections indiquées dans les autres sections, port des gants, bottes et lunettes de protection, lavage des habits de travail après usage.

Mesures après fuite ou déversement : recueillir dans un récipient approprié. Méthodes de nettoyage : balayer ou endiguer le maximum de produit avec sable, sciure ou terre ; laver l'emplacement avec de l'eau. Eliminer les déchets dans une installation autorisée à réceptionner des déchets non-dangereux.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : port de gants et lunettes de protection.

Ne pas fumer à proximité du stockage ou lors des manipulations.

Conditions de stockage : température de conservation : entre 15°C et 50°C ; éviter les trop basses températures (<0°C) et fortes chaleurs (>50°C) ; cuvette de rétention sous les bacs.

Matières incompatibles : voir section 10.

Matériaux d'emballage, transport : plastique, inox, résine de fibres de verre.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection respiratoire : non concerné.

Protection des mains : porter des gants en latex.

Protection des yeux : porter des lunettes de sécurité.

Protection de la peau : le produit n'est pas irritant pour la peau.

Conserver hors de la portée des enfants.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique : liquide à température ambiante

Couleur : brune - *Odeur :* chocolatée - *pH :* 5,5 ± 0,5

Température d'ébullition : 100°C - *Inflammabilité :* ininflammable

Point éclair : non applicable

Température auto inflammation : non applicable

Limite d'explosibilité dans l'air : non applicable

Solubilité : soluble dans l'eau, insoluble dans les solvants organiques

Densité relative à 20°C : 1,25

Viscosité à 20°C : 15 ± 3 cST

10. STABILITE ET REACTIVITE

Pas de réaction dangereuse dans les conditions normales d'emploi.

Eviter tout mélange avec des oxydants puissants.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

La préparation ne contient aucune substance classée comme dangereuse (directive 67/548/CE).

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Mobilité : dans l'eau très soluble et mobile

Biodégradabilité : facilement biodégradable

Bioaccumulation : non-bioaccumulable

Ecotoxicité : produit non-toxique

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit : en dilution dans l'eau afin de limiter la DBO et DCO.

Si de la sciure a été utilisée pour l'arrêt d'une fuite, faire incinérer le produit souillé en respectant les réglementations locales.

Emballages : bien rincer à l'eau ; collecte et élimination par des sociétés spécialisées en recyclage des matières plastiques (PELD). Les conditionnements vidés et nettoyés peuvent être réutilisés, recyclés ou éliminés en conformité avec la réglementation locale.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

RTMDR : non réglementé

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Respecter la réglementation en vigueur.

16. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Néant.

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention de l'utilisateur est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. L'utilisateur n'est en aucun cas dispensé du respect des textes législatifs, réglementaires et administratifs relatifs au produit, à la sécurité, à l'hygiène et à la protection de la santé humaine et de l'environnement. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.



FRAYSSINET